

Le 6 décembre 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 6 décembre 2010, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M^{me} Lise Bellefeuille
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

415-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 15 novembre 2010

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

416-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2010.

Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements

417-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites à la liste sélective des déboursés pour la période se terminant le 30 novembre 2010, à la liste des comptes fournisseurs émise le même jour, ainsi qu'au journal des salaires du mois de novembre 2010, totalisant une somme de 880 764,34 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 586 767,13 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

Avis de motion - Règlement numéro 15-2010 concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation

M^{me} la conseillère Louise Lacoursière donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 15-2010, concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation.

Louise Lacoursière, conseillère

Avis de motion - Règlement numéro 16-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale)

M. le conseiller Pierre Darveau donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 16-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale).

Pierre Darveau, conseiller

Adoption – Premier projet de règlement numéro 16-2010

CONSIDÉRANT le dépôt du premier projet de règlement numéro 16-2010;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement doit être soumis à la procédure de consultation publique conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

418-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le premier projet de règlement numéro 16-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale), soit adopté tel que rédigé.

Assemblée publique de consultation – Règlement numéro 16-2010
Délégation de pouvoir

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

419-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉLÉGUER à M^{me} Danielle Caron, greffière, le pouvoir de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 16-2010.

Union des municipalités du Québec et Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines - Renouvellement d'adhésion

420-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RENOUVELER l'adhésion de la Ville de La Pocatière à l'Union des municipalités du Québec et au Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, et de décréter à cette fin une dépense de 6 044,44 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Nomination du vérificateur – Exercice se terminant le 31 décembre 2010

421-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE NOMMER la firme Raymond Chabot Grant Thornton, bureau de La Pocatière, vérificateur des livres de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Cour municipale commune de La Pocatière - Frais pour le secrétariat du juge - Entente avec la Ville de Lévis

422-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente intermunicipale concernant la fourniture, par la Ville de Lévis, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, de services de secrétariat pour la Cour municipale commune de La Pocatière et pour d'autres cours;

D'AUTORISER M^{me} Louise Dussault, greffière de la Cour municipale commune, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Enlèvement et transport des matières résiduelles – Modification de l'horaire

CONSIDÉRANT que la Ville a, à la suite d'un appel d'offres public, octroyé à Services sanitaires Roy inc. le contrat relatif à l'enlèvement et au transport des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur avait, à l'appui de sa soumission, déposé un horaire des jours d'enlèvement des matières résiduelles et des secteurs visés par celui-ci;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur demande de modifier l'horaire d'une manière qui paraît acceptable à la Ville;

423-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la modification proposée par Services sanitaires Roy inc. en regard de l'horaire d'enlèvement des matières résiduelles sur le territoire de la Ville, le tout tel que détaillé dans sa lettre du 29 novembre 2010, l'entrepreneur devant toutefois assumer tous frais quelconques reliés à cette modification;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Parc industriel - Vente d'un emplacement de terrain à Les Rampes Alumi-Fibre inc.

424-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière vende à Les Rampes Alumi-Fibre inc. un immeuble situé dans le Parc industriel, connu et désigné au cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant le lot 4 609 710, ayant une superficie de 2112,5 mètres carrés, sans bâtisse dessus construite, avec circonstances et dépendances;

QUE cette vente soit consentie en considération d'une somme de 7 731,75 \$, toutes taxes en sus, payable comptant à la signature de l'acte de vente;

QUE le projet de contrat de vente préparé par M^e Yves Lévesque, notaire, contenant les clauses usuelles à ce type d'acte, notamment celles relatives à la vente d'un terrain dans le parc industriel, soit accepté tel que rédigé;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer ledit contrat de vente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Nomination d'un maire suppléant remplaçant

CONSIDÉRANT que M^{me} la conseillère Lise Garneau, l'actuelle mairesse suppléante, n'est pas disponible pour assumer cette tâche jusqu'au 24 décembre prochain, étant à l'extérieur;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M^{me} Garneau pendant cette période;

425-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. le conseiller Pierre Darveau soit nommé maire suppléant à compter de ce jour jusqu'au 24 décembre 2010, soit jusqu'au retour de M^{me} la conseillère Lise Garneau;

QU'en cette qualité de maire suppléant de la Ville de La Pocatière, M. Pierre Darveau soit également désigné, pour la même période, substitut du maire à la table des maires de la MRC de Kamouraska;

QUE les frais encourus par M. Darveau dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le cas échéant, lui soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Office municipal d'habitation de La Pocatière –
Approbation des états financiers 2009**

426-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que déposés aux membres de ce conseil, les états financiers de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009, démontrant un déficit de 201 884 \$, dans lequel la Ville assume une part de 20 048 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Programmes de soutien financier - Attribution des sommes non versées en 2010 – Organismes accrédités

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant de 14 650 \$ dans les sommes prévues au budget pour certains programmes de subvention de la Ville;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, dans son rapport daté du 1^{er} décembre 2010;

427-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCORDER les subventions suivantes aux organismes ci-après identifiés, savoir :

Association du baseball mineur de La Pocatière inc.	519 \$
Association du hockey mineur La Pocatière inc.	1 858 \$
Association du soccer de La Pocatière	1 187 \$
Club gymnastique Gymagine inc.	2 468 \$
Club de judo La Pocatière	557 \$
Club de patinage artistique de La Pocatière inc.	978 \$
Les Voisins de la M.R.C. de Kamouraska	433 \$
Groupe Scout de La Pocatière (District Sainte-Anne) inc.	700 \$
Musée François-Pilote	5 000 \$
Comité de jumelage de La Pocatière inc.	250 \$
Association pocatoise des personnes handicapées inc.	700 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Contrat de travail des pompiers à temps partiel du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière – Approbation

428-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du nouveau contrat de travail des pompiers à temps partiel du Service intermunicipal de protection contre l'incendie de La Pocatière, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière - Embauche d'un pompier à temps partiel

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière;

429-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M. Hugo Bélanger, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à titre de pompier à temps partiel pour le Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, selon le contrat de travail en vigueur à la Ville de La Pocatière, sujet à une période de probation de un an à compter du 7 décembre 2010.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Brigadiers scolaires – Modification des conditions de travail

430-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE CONSENTIR une hausse salariale de 3 % aux brigadiers scolaires embauchés par la Ville de La Pocatière, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Services récréatifs, culturels et communautaires – Démission de M^{me} Stéphanie Chouinard

CONSIDÉRANT que M^{me} Stéphanie Chouinard a donné sa démission dans une lettre datée du 17 novembre 2010;

CONSIDÉRANT que la Ville comblera incessamment le poste laissé vacant par M^{me} Chouinard;

CONSIDÉRANT que M^{me} Chouinard a accepté de former sa remplaçante pendant quelque temps après l'entrée en fonction de cette dernière;

431-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la démission de M^{me} Stéphanie Chouinard à titre de secrétaire aux Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville, avec prise d'effet, ladite démission, au 14 janvier 2011.

Secrétariat – Embauche d'employées surnuméraires

432-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Marie-Hélène Harvey, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et M^{me} Véronique Dionne, de La Pocatière, à titre de secrétaires surnuméraires, sur appel, pour la période du 6 décembre 2010 au 31 décembre 2010, pour parer à un surcroît temporaire de travail ou accomplir une tâche spécifique ou pour remplacer une personne salariée absente, avec possibilité pour l'employeur de mettre fin au lien de travail en tout temps avec un préavis de quinze jours;

QUE la rémunération de M^{mes} Harvey et Dionne, pendant qu'elles seront à l'emploi de la Ville, soit celle prévue pour cette catégorie d'emploi à la convention collective de travail du Syndicat des employés de services publics de Kamouraska (CSN).

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est posée par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Propriété visée par la modification du règlement de zonage - Localisation
- ✓ Horaire de l'enlèvement des matières résiduelles – Publicité des changements faite par l'entrepreneur
- ✓ Corporation du Centre Bombardier – Contrat de gestion consenti par la Ville – Évaluation après un an d'opération – Complexité des relations avec les organismes de loisir

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

433-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.